



Annual General Meeting
Assemblée Générale Annuelle
Assembleia Geral Anual

20•24
AVRIL



DOCUMENT PAYS
INFORMATIONS
UTILES

La 23^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) se tiendra du **20 au 24 avril 2026** à **Lomé, Togo**, sur l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes du Togo.



Visa d'entrée au Togo

Tous les participants ont besoin d'un passeport en cours de validité pour se rendre au Togo. Les visas d'entrée peuvent être obtenus auprès **des représentations diplomatiques et consulaires du Togo à l'étranger**.

Les titulaires de passeport de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'ont pas besoin de visa pour se rendre au Togo.

Il existe des accords bilatéraux, multilatéraux qui accordent une exemption de visa pour une durée déterminée aux titulaires d'un passeport diplomatique ou de services d'un pays qui en règle générale est soumis au visa.

Pour toutes informations complémentaires, voir le site officiel : <https://diplomatie.gouv.tg/exemption-de-visa-entre-le-togo-les-autres-pays/>



Hôtel 2 Février

Place de l'Indépendance,
Quartier Administratif,

BP : 131 Lomé,

+228 22 23 86 00 • 93 18 71 98

reservations@hotel2fevrierlome.com

Veillez noter que l'entrée au Togo et la sortie du Togo sont subordonnés à la présentation du formulaire d'immigration dûment rempli accessible sur le site : **www.voyage.gouv.tg**



Bureau d'enregistrement

Les participants à l'AGA se feront enregistrer par le comité d'organisation de l'ARCEP à l'entrée de la salle de réunion à l'hôtel 2 Février. Les badges seront remis à tous les participants à l'hôtel dès leur arrivée.

L'accès aux salles des travaux est strictement limité aux participants munis de badges appropriés.

Il est strictement recommandé aux participants de porter leurs badges d'accréditation de manière visible pendant toute la durée de l'Assemblée



Inscription à l'Assemblée Générale Annuelle

Tous les participants sont tenus de s'inscrire en ligne en utilisant l'un des liens ci-après de préférence avant le **10 avril 2026**.

<https://arcep.tg/agawatra2026>

<https://watra.org/agawatra2026>

Pour tout besoin d'informations, s'adresser à :



M. CAPO Amah Vinyo

Président du Comité d'organisation
Directeur Marchés et Régulation
par la Donnée à l'ARCEP Togo
vinyo.capo@arcep.tg
arcep@arcep.tg
Tél: + 228 96 41 41 41



M. Rufus Samuel

Secrétariat de l'ARTAO
info@watra.org
Tél: +234 803 333 1053



Déjeuners & pause-café

Les déjeuners et pause-café sont offerts sur site pour toute la durée de la réunion.



Transports

Le comité d'organisation prendra des dispositions pour le transport des participants de l'aéroport à leur hôtel à l'arrivée à Lomé (Togo), et des hôtels à l'aéroport au départ de Lomé ainsi que de l'hôtel au lieu de la réunion.

Seuls les délégués séjournant dans les hôtels recommandés par l'ARCEP peuvent bénéficier de ces facilités de transport.

Les participants peuvent également louer des véhicules auprès des agences privées recommandées. De manière générale, les véhicules sont mis à disposition, de la veille du démarrage des travaux, au lendemain de l'événement.

Hébergement

Il est demandé aux participants d'effectuer eux-mêmes directement leurs réservations auprès des hôtels recommandés.

Veillez indiquer le choix de votre hôtel sur le formulaire d'inscription, dûment rempli en ligne de préférence avant le **10 avril 2026**.

Des tarifs préférentiels ont pu être obtenus au niveau de certains hôtels et sont mentionnés sur la liste des hôtels recommandés.

En faisant la réservation, veuillez préciser que vous venez assister à l'Assemblée Générale Annuelle de l'ARTAO afin de bénéficier des réductions et facilités prévues à cet effet. Pour toute information sur les hôtels ou tout besoin de supports pour les réservations, veuillez contacter **M. TODJRO Liberty** - liberty.todjro@arcep.tg

La liste des hôtels recommandés est jointe en annexe.

Paiement

Le règlement des chambres pour l'ensemble des hôtels proposés est à faire directement auprès de l'hôtel avant le départ par les participants eux-mêmes.

NB : L'ARCEP n'est pas responsable d'un quelconque litige entre l'hôtel et le participant.

Télécommunications

L'indicatif pays est le **+ 228 / 00 228**

Les numéros de la téléphonie fixe commencent par : **22**

Les numéros de la téléphonie mobile commencent par :

YAS Togo : 90 à 93, 70

Moov Africa Togo : 96 à 99, 79

Les numéros d'urgence sont :

Police : 117

Sapeurs-Pompiers : 118

Les participants ont le choix entre les deux opérateurs de services de communications électroniques mobiles, soit en acquérant des cartes SIM, en utilisant les services roaming ou en bénéficiant des services de free roaming

(pour les pays qui ont signé un accord de free roaming avec le Togo). Aux termes de la législation togolaise, tout acquéreur de carte SIM doit être enregistré avec l'une des pièces d'identité admises pour en obtenir l'activation.

Une connexion Internet sera disponible sur le lieu de la réunion, ainsi qu'un ordinateur fixe et une imprimante.

Climat et Fuseau horaire

Les températures sont agréables toute l'année. Les températures moyennes s'échelonnent de 28° (août) à 33° (février). La température de la mer est très agréable toute l'année. Elle varie de 24° à 29°.

L'heure locale au Togo est **GMT**.





Monnaie

L'unité monétaire est le **Franc CFA**. Le taux de change en vigueur est de **1 euro pour 655,957 F CFA**.

Horaires d'ouverture

Bureaux des organismes gouvernementaux :

7h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30

Banques : **8h00 à 16h00**

Langue

La langue officielle de travail est **le français**.

Santé

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Vérifiez la validité de votre carnet de vaccination, et mettez-le à jour.

La présentation de la carte de vaccination à l'arrivée à l'aéroport est exigée par l'équipe de santé aux frontières.

Electricité

La tension principale est de **220 Volts/50 Hz**. Veuillez-vous renseigner auprès de la réception de l'hôtel pour obtenir une tension plus faible. Les prises électriques en usage sont les suivantes :





20•24 | Annual General Meeting
AVRIL | Assemblée Générale Annuelle
Assembleia Geral Anual



Secrétariat de l'ARTAO

38 Kumasi Crescent, Wuse II, Abuja, FCT

Tél : +234 803 333 1053

www.watra.org

Secrétariat ARCEP Togo

4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema

BP 358 Lomé, Tél : (228) 22 23 63 80

Certifiée ISO 9001-2015 • www.arcep.tg